

ENERGISME annonce la finalisation de son augmentation de capital du 5 décembre 2023

ENERGISME (FR0013399359/ Mnémorique : ALNRG), éditeur de solutions SaaS pour optimiser la consommation énergétique et réduire l'empreinte carbone des grandes entreprises et des collectivités, annonce ce jour le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles au titre de l'augmentation de capital par placement privé d'environ 10 millions d'euros, intervenue le 5 décembre 2023.

Cette importante augmentation de capital permet à Energisme d'avoir des bases financières solides pour l'avenir.

« Avec la finalisation de cette augmentation de capital et la fin des OCABSA, nous tournons une nouvelle page de l'histoire d'Energisme. Le potentiel de cette société va enfin pouvoir s'exprimer sans être impacté par des instruments financiers destructeurs de valeur. C'est le tout début d'une nouvelle dynamique pour faire d'Energisme la référence de l'optimisation d'énergie sur un secteur en très forte croissance. Je tiens à remercier ici toutes les équipes, investisseurs et actionnaires qui ont permis la réalisation de cette opération. Merci pour votre implication et construisons ensemble un avenir plus vert ! » déclare Sébastien MARTIN, Directeur Général d'Energisme.

Le produit brut de l'augmentation de capital par placement privé du 5 décembre 2023 s'élève à 10 004 064,70 euros, dont 8 059 167,20 euros ont été payés en espèces, et 1 944 897,50 euros ont été payés par compensation avec des créances liquides et exigibles (dont 1 302 660,10 euros ont été libérés en totalité au moment du règlement-livraison, et 227 712,40 euros ont été libérés du quart de la valeur nominale et la totalité de la prime d'émission au jour du règlement-livraison, et dont le solde, soit 414 525 euros, sera libéré en conformité avec l'article L. 225-144 du Code de commerce).

- Le règlement-livraison du 8 décembre 2023, au titre de la première augmentation de capital, a porté sur 488 630 000 actions ordinaires nouvelles, pour un montant brut de 2 838 940,30 euros, libéré intégralement en espèces le 8 décembre 2023.
- Le règlement-livraison du 22 décembre 2023, au titre des deux autres augmentations de capital, a porté sur 1 233 240 000 actions ordinaires nouvelles, dont 898 490 000 actions ont été libérées en espèces et 334 750 000 actions ont été libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles, pour un montant total brut de 7 165 124,40 euros, dont (i) 6 522 887 euros ont été intégralement libérés, correspondant à 1 122 700 000 actions nouvelles émises et intégralement libérées, et (ii) le solde, soit 642 237,40 euros, a été libéré du quart de la valeur nominale et de la totalité de la prime d'émission (soit à hauteur de 227 712,40 euros) le 22 décembre 2023 (étant précisé que le solde du nominal - soit 414 525 euros - sera libéré en conformité avec l'article L. 225-144 du code de commerce), correspondant à 110 540 000 actions ordinaires nouvelles émises et partiellement libérées.

Au titre de ces opérations, un total de 1 611 330 000 actions ordinaires nouvelles ont été assimilées aux actions existantes d'ENERGISME et sont, depuis leur règlement-livraison, admises aux négociations sur Euronext Growth Paris sous le numéro ISIN FR0013399359, tandis que 110 540 000 actions ordinaires nouvelles, dont le quart de la valeur nominale et la totalité de la prime d'émission ont été libérés lors de leur

souscription en conformité avec l'article L. 225-144 du code de commerce, n'ont pas fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth Paris, dans l'attente de leur libération totale.

Par ailleurs, la totalité de la conversion des OCA restantes détenues par Atlas a été convertie en dates du 7 et du 14 décembre 2023. L'émission de 100 911 457 nouvelles actions suite à cette conversion a également été constatée ce jour.

A l'issue de ces opérations, le capital social d'ENERGISME s'élève désormais à 10 618 868,56 euros, divisé en 2 123 773 712 actions.

ENERGISME a l'intention d'utiliser le produit du placement privé pour financer principalement le renforcement de ses forces de vente, son fonds de roulement, son passif ainsi que de possibles acquisitions pouvant accroître la base clients d'ENERGISME et créer de la valeur à court terme pour la société. Sur la base des dépenses prévues et du produit net du placement privé, ENERGISME estime qu'elle sera en mesure de financer ses opérations jusqu'à la fin du 2^{ème} trimestre 2025.

À propos d'Energisme

Energisme, pionnier français de la GreenTech, intègre la puissance de l'IA à ses solutions SaaS pour optimiser la consommation énergétique, réduire l'empreinte carbone des grandes entreprises et des collectivités. En réduisant la consommation d'énergies, construisons ensemble un avenir plus vert.

ENERGISME (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth. ENERGISME est une entreprise éligible au PEA-PME, et est par ailleurs qualifiée BPI Entreprise innovante.

Plus d'informations sur : <https://energisme.com/investisseurs/>

Données prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté d'ENERGISME. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », « prévisions », « sera » et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté d'ENERGISME qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels d'ENERGISME diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Avertissement

En France, l'offre des actions ENERGISME décrites ci-dessus a été effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 225-138 du Code de commerce et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été publié, ni visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions ENERGISME aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du *US Securities Act* de 1933, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), étant précisé que les actions ENERGISME n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du *U.S. Securities Act* et que ENERGISME n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions ENERGISME aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

CONTACTS

ENERGISME
investisseurs@energisme.com

Relations investisseurs
Laurence Costes
lcostes@assetcom.fr
Relation presse financière
Julie Garry Papin
jpapin@assetcom.fr